

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 11 décembre 2024

le Conseil d'Administration s'est réuni le 16 décembre 2024

à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin

sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

**Présents :**

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme HERY , M. FRANCOISE , Mme GRUNEWALD , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. LUCAS (FNATH), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THEVENY (UDAF), Mme THOMAS (La Chaudière)

**Absents donnant procuration :**

M. ARRIVE (mandataire : Mme VARENNE), Mme AMBROIS (mandataire : Mme GRUNEWALD), Mme LE POITTEVIN (mandataire : M. LUCAS), M. LEFEBVRE (Femmes) (mandataire : Mme HERY)

**Secrétaire de séance :** Isabelle VATINEL

N° DEL\_2024\_144

**Approbation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 de la  
Dotation Qualité Service Maintien à Domicile**

**Vu** la délibération n° DEL2023\_161 du 27 novembre 2023 du Conseil d'Administration portant sur l'approbation du contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens de la Dotation Qualité Service Maintien à Domicile,

**Vu** le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et Moyens (CPOM) 2023-2027 signé le 23 décembre 2023,

**Vu** les échanges entre les deux parties après la première année de mise en œuvre du présent CPOM,

**Vu** les objectifs fixés conjointement entre les deux parties portant sur :

- Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants,
- Contribuer à la couverture de l'ensemble du territoire,
- Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des particularités,
- Intervenir sur une amplitude horaire incluant les week-ends et les jours fériés,
- Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées.

Ce présent avenant a été négocié dans la perspective de réajuster les enveloppes attribuées au regard des heures réalisées en 2023 et des heures projetées dans le cadre de l'allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les années du présent CPOM. En parallèle, un réajustement des enveloppes a été opéré pour chaque action en fonction des objectifs réalisés en 2023.

Le montant de cette dotation complémentaire porte sur l'activité du service, prestations APA et PCH, à hauteur de 56 500 heures (base 2025) et s'élève à 187 015 € prévisionnels.

Vu l'intérêt d'un tel accompagnement et de l'attribution de ces financements complémentaires, **les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :**

- d'approuver les termes de l'avenant du Contrat Pluriannuel d'Objet Social du Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-en-Cotentin et le Conseil départemental de la Manche pour les années 2023 à 2027, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tout document afférent au projet, dont ledit contrat.

**Pour le Président et par délégation,  
La Directrice du C.C.A.S.,**

**Isabelle VATINEL**

PJ : 1